

D

Dabbhapuppha jâtaka : D 174 (337 bis).

Daçabala 十力, les dix forces : A 284.

Daçabala Kâçyapa 十力迦葉 : C 78.

Daçakumâra çarita : D 93 (12).

Daçaratha 十奢, roi : C 1; D 197 (cf. *Dasaratha*).

Daddabha jâtaka : D 196.

Dâna 布施, libéralité : A 2, etc.

Dânapati 檀越 : A 424; B 8, 48; C 296, 304, 305, 306, 308.

Dangers de la mer : B 240; cf. B 102.

Danser; guitare dont une des cordes, quand elle résonne, fait danser tous ceux qui l'entendent : B 362-363. — Le loup pris au lasso par un bœuf et comparé ironiquement à un danseur de corde : B 377.

Dasaratha jâtaka : D 115 (46).

Datta 大達, nom d'un roi nâga : C 26-27.

Dauphin : D 105 (36).

Défenses; l'éléphant qui donne ses défenses au chasseur : B 290-293.

Démon cherchant à troubler un çramaṇa en se présentant à lui avec diverses mutilations : A 417-418. — Démon dans le corps duquel restent adhérents les armes et les membres de celui qui lutte contre lui : A 350; C 98-99. — Démon invisible sur l'épaule de qui monte un bhikṣu : B 7-9. — Dispute de deux démons : B 72-73. — La maison qu'on croit hantée par un démon : B 204-205. — Démon joué par un homme à qui il a révélé qu'il ne peut marcher qu'en tournant le dos au soleil : C 245-246. — Démon qui travaille incessamment, mais dont l'activité est dangereuse si on ne lui assigne pas sa tâche : C 249-250.

Dent, empreinte des dents : D 104 (30).

Désirs sensuels; leur impureté : C 93. — Ceux qui ont supprimé en eux les désirs (c'est-à-dire les arhats) : A 65 n., 214. — Le sot qui loue son père de n'avoir jamais eu de désir sexuel : B 160-161. — Cf. *Cinq désirs*.

Destruction de la ville de Roruka : C 134.

Dette dont les intérêts deviennent énormes après une série de transmissions : A 356-357; C 274-275.

Deux frères : D 190 (381).